

PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale du 03 mai 2018
tenue dans les locaux de la salle Patac (Gap)

L'assemblée générale débute à 15 H15.

Nombre de présents : 32

Nombre de pouvoirs : 13

Nombre de membres internes (actifs) : 162

Le quorum étant atteint ($162 \times 20 \% = 32$) l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Christine HENNE a été désignée secrétaire de séance et a rédigé le présent compte rendu Séverine MOURENAS et Stéphane BLANC sont nommés commissaires aux comptes pour l'exercice 2018.

Un dernier appel à candidature pour le comité directeur est fait par la présidente.

1 - Le rapport moral est présenté par Sandrine BALAICOURT, présidente de l'ASCEE 05 (voir en annexe).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.(45)

2 - Le bilan financier

* lecture est faite des conclusions des commissaires aux comptes : « aucune observation n'est à formuler et les comptes sont certifiés justes et sincères ».

* le bilan 2017 est présenté par Christiane PONS, trésorière : elle attire l'attention sur 2 secteurs particuliers :

- l'unité d'accueil d'Orcières :

Sur le prêt bancaire de 21 400 €, il reste à rembourser 10 694,77 € au 31/03/2021.

Sur le prêt à taux 0 de la Fnasce de 7 000 €, le solde est de 4 000 € à rembourser aussi d'ici fin 2021.

Bilan d'occupation et financier :

Les dépenses sont de 8 185,69 € pour des recettes de 6 360 € soit un déficit de 1 825,69 €. Cela correspond aux prévisions de fréquentations et de revenus envisagés à l'achat avec une occupation moyenne basée sur 20 semaines. En 2017, l'UA a été utilisée pendant 19 semaines et 5 week-ends.

* budget 2017

Comptes de résultats :

les dépenses s'élèvent à 38 963,17 € et des recettes de 40 389,46 € soit un solde positif de 1426,29 €.

Dans ces chiffres il faut noter pour :

- les dépenses, les travaux effectués à Patac (3 942 €) et qui se poursuivront en 2018 avec l'isolation et/ou la peinture des locaux.

- les recettes avec les mises à disposition de la salle Patac aux associations (3 830 €) et aux adhérents(2 860 €), les cotisations (3 265 €) et la subvention de la Fédération (3 426 €).

* Trésorerie au 31/12/2017

Le montant est de 28 664,18€.

A noter le vol dans les locaux du médico-social qui s'est soldé par une perte de 1,35 €.

La présidente rappelle que l'association n'est pas couverte contre le vol d'argent liquide, d'où l'intérêt de faire des encaissements nets par chèque et non en liquide.

* Budget prévisionnel 2018

Dépenses : 40 725 € et recettes : 40 725 €.

le bilan financier est adopté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées. (45)
(Voir en annexe)

La présidente présente les tarifs annuels applicables aux associations à compter du 01/01/2019 ; elles ont été averties en début d'année 2018 : soit 400 €/an pour une 1/2 journée d'occupation/ semaine et 550 €/an pour une journée entière/semaine.

3 - Présentation des secteurs d'activités

- a) bilan sport présenté par François TESNIERE , VP Sport (voir en annexe)
- b) bilan culture présenté par Stéphane VIAL-JAIME, VP Culture et Pierre PASCAL, responsable des sections Génépi et Caligae (voir en annexe)
- c) bilan entraide présenté par Sophie Deschamps , VP Entraide (voir en annexe)

Chaque bilan a été adopté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées (45).

L'assemblée se poursuit avec la diffusion d'un film réalisé par le comité directeur : « Images de vie ».

il est fait part de la date des prochaines rencontres programmées du 22 au 24/06/2018.

4 - Résultat des élections au comité directeur :

Stéphane VIAL-JAIME : 44 voix

Eric BARTHE-LAVAIL : 43

Marie-Lou LATO : 44

Christine HENNE : 45

Philippe LÉGER : 45

5 - Remise du prix du concours national photo de la FNASCE sur le thème « les moustaches » à Lou BARTHE-LAVAIL.

6 - Présentation du projet de livret d'accueil de l'ASCEE 05.

7 - Activités pour 2018 :

- soirée bowling le 25/05
- week-end à Uzès-pont le 8-9/06
- week-end convivial (avec l'Asma) : 24/06
- Calanques de Marseille (kayak de mer): 15-16/09 ; il manque 2 candidats, n'hésitez pas à vous faire connaître
- challenge culturel : 14-16/09 en Dordogne
- crèche de Noël à Luceram (06) en décembre

8 - Questions diverses

Il est souligné l'impossibilité d'avoir une identité commune entre les différents acteurs (ASMA, CLAS) qui fonctionnent avec des statuts différents.

Par contre les acteurs souhaitent une vigilance particulière pour que l'action sociale et associative perdure et soit la plus ouverte possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H.

La Secrétaire de séance,



Christine HENNE

La Présidente,



Sandrine BALAICOURT